



Distribution: générale
Date: 6 octobre 2020
Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour
WFP/EB.2/2020/7-C/1
Questions opérationnelles
Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018-2020) et augmentation budgétaire correspondante

	Données actuelles	Modification	Données révisées
Durée	1^{er} avril 2018- 31 décembre 2020	Prolongation d'un an	1^{er} avril 2018- 31 décembre 2021
Bénéficiaires	2 527 840	1 193 000	3 720 840
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
Coût total	195 823 148	72 340 828	268 163 976
Transferts	142 970 792	55 480 794	198 451 586
Mise en œuvre	26 870 425	8 303 863	35 174 288
Coûts d'appui directs ajustés	14 030 284	5 357 387	19 387 671
Total partiel	183 871 501	69 142 044	253 013 545
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	11 951 648	3 198 784	15 150 431

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*: 2A

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Coordonnateurs responsables:

M. M. Dunford
Directeur régional
Afrique de l'Est
courriel: michael.dunford@wfp.org

M. H. Taal
Directeur de pays
courriel: housainou.taal@wfp.org

Projet de décision*

Le Conseil approuve la révision du plan stratégique provisoire pour le Burundi (2018-2020) et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 72 340 828 dollars, faisant l'objet du document WFP/EB.2/2020/7-C/1.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Justification

1. Le Burundi demeure confronté à une forte insécurité alimentaire imputable aux chocs d'origine climatique, aux mauvaises récoltes localisées, à la hausse des prix des denrées alimentaires, à l'insécurité, aux déplacements forcés, à la faiblesse des revenus des ménages vulnérables, à la pénurie de terres arables et à la dégradation de ces terres¹. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est estimé à 1,8 million environ. Les provinces les plus durement frappées sont celles de Ngozi (où 33 pour cent de la population est en situation d'insécurité alimentaire), de Karuzi (31 pour cent), de Ruyigi (42 pour cent), de Bururi (30 pour cent) et de Mwaro (22 pour cent). Selon une enquête nationale agricole réalisée en février 2020², plusieurs provinces ont enregistré des déficits de production de céréales et de haricots³, principalement en raison d'inondations et de glissements de terrain provoqués par des précipitations excessives entre octobre 2019 et janvier 2020.
2. La prévalence de la malnutrition chronique, qui s'établit à 54 pour cent, est critique⁴. Quatre provinces font état de taux de malnutrition chronique supérieurs à 40 pour cent, soit au-dessus du seuil d'urgence défini par l'Organisation mondiale de la Santé⁵. La prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale s'élève en moyenne à 5 pour cent, les taux variant de moins de 1,0 pour cent à 7,2 pour cent au niveau des districts, avec des poches où ils culminent à 11 pour cent⁶ à l'intérieur de certains districts. Le groupe chargé du secteur de la nutrition estime que la prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale augmentera de 30 pour cent en raison de la COVID-19.
3. Le nombre de cas de COVID-19 au Burundi reste faible mais devrait augmenter, faute de mesures prises pour prévenir la propagation de la maladie. Plus de 65 pour cent de la population du Burundi ont moins de 24 ans et pourraient donc être moins vulnérables face à la COVID-19; cependant, les perturbations provoquées par la pandémie au niveau des moyens d'existence, des marchés et des chaînes d'approvisionnement exacerberont les vulnérabilités existantes.
4. La fermeture des frontières et les restrictions de déplacement imposées par d'autres pays de la région au titre des mesures visant à endiguer la propagation de la COVID-19 ont réduit l'accès aux produits alimentaires et la disponibilité de ceux-ci. Les prix des denrées alimentaires continuent d'augmenter du fait des obstacles entravant la circulation des marchandises. La pauvreté risque de s'aggraver tandis que le pouvoir d'achat des populations vulnérables s'amenuise.
5. Selon le Plan de réponse humanitaire 2020, quelque 1,7 million de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire; le plan fait actuellement l'objet d'une révision pour y intégrer les besoins liés à la COVID-19. La présence de rapatriés, de réfugiés et de personnes déplacées, notamment dans les régions du nord et de l'est du pays, demeure une source de préoccupation, de même que les répercussions attendues de la COVID-19 sur les moyens d'existence des populations vulnérables.

¹ Selon l'analyse 2019 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. <http://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/population-tracking-tool/en/>.

² Enquête nationale agricole du Burundi. <https://www.isteebu.bi/rapport-denquetes/>.

³ Rumonge (- 73 pour cent), Bururi (- 59 pour cent), Kayanza (- 48 pour cent), Mwaro (- 44 pour cent) et Cankuzo (- 34 pour cent).

⁴ Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi, Fonds des Nations Unies pour l'enfance et PAM. 2018. Approche conjointe en matière d'évaluation de la nutrition et de la sécurité alimentaire. https://www.isteebu.bi/wp-content/uploads/2020/05/ENSNMB_Rapport_Final_BDI_2018.pdf.

⁵ Organisation mondiale de la Santé. 2018. *Levels and trends in child malnutrition*. <https://www.who.int/nutgrowthdb/2018-jme-brochure.pdf>.

⁶ Évaluation fondée sur la mesure du périmètre brachial.

6. À l'issue d'une mission d'évaluation conjointe⁷ dépêchée dans les camps de réfugiés, une recommandation a été formulée préconisant le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les femmes enceintes ou allaitantes, conformément aux directives nationales, et l'apport d'aliments nutritifs spécialisés aux personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral et aux personnes atteintes de tuberculose suivant un traitement sous surveillance directe. L'équipe chargée de la mission d'évaluation conjointe a également recommandé la réinstauration des transferts de type monétaire pour l'achat d'aliments frais comme moyen de remédier au manque de diversité du régime alimentaire.
7. Quelque 330 000 réfugiés burundais sont accueillis dans des pays voisins, notamment 165 000 en République-Unie de Tanzanie⁸. Environ 6 000 Burundais ont reçu une assistance pour les inciter à retourner volontairement au Burundi entre février et mai 2020. La réinstallation des rapatriés dans des provinces déjà touchées par l'insécurité alimentaire alourdit la pression exercée sur les ressources, exacerbant les tensions au sein des communautés.
8. La présente quatrième révision du plan stratégique de pays provisoire (PSPP) établi pour le Burundi vise à proroger le PSPP jusqu'en décembre 2021. En raison de la tenue des élections présidentielles entre mai et août 2020 et de la pandémie de COVID-19, le bureau de pays n'a pas été en mesure de conduire auprès des parties prenantes les consultations destinées à étayer l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de pays (PSP). De plus, les évaluations touchant des aspects sensibles, certaines n'ont pu être réalisées et les résultats de celles qui l'ont été n'ont pu être validés, ce qui a également entravé l'élaboration du nouveau PSP.
9. La présente révision prévoit en outre ce qui suit:
 - Définition d'un nouvel effet direct stratégique contribuant à l'obtention du résultat stratégique 5 du PAM lié à la cible 9 de l'objectif de développement durable (ODD) 17.
 - Mise en place d'une nouvelle activité relative aux services que le PAM est chargé d'assurer au titre de l'effet direct stratégique 5.
 - Reformulation de l'activité 8 relevant de l'effet direct stratégique 5, en lien avec la prestation de services à la demande.
 - Reformulation de l'effet direct stratégique 2 pour englober les systèmes de protection sociale et reformulation correspondante de l'activité 5 et des produits connexes.

Modifications

Orientation stratégique

10. La présente révision modifie l'orientation stratégique du PSPP en ajoutant l'effet direct stratégique 6, qui est lié au renforcement des capacités des pouvoirs publics en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.
11. Les révisions précédemment effectuées sont les suivantes:
 - La première révision, d'ordre technique, a consisté à ramener le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7 pour cent à 6,5 pour cent.

⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et PAM. Février 2019. <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/68169>.

⁸ Statistiques établies par le HCR, mai 2020. <https://data2.unhcr.org/en/documents/details/76369>.

- La deuxième révision a permis de modifier le nombre de bénéficiaires, les modalités de transfert et d'autres coûts; elle a été approuvée par le directeur régional en septembre 2019.
- La troisième révision visait à transposer à plus grande échelle les activités menées face à la COVID-19; elle a été approuvée par le directeur régional en mai 2020.

Effets directs stratégiques

Effet direct stratégique 6

12. **Nouvel effet direct stratégique 6:** d'ici à la fin de 2021, les institutions et les systèmes du Gouvernement et des partenaires au Burundi disposent de capacités renforcées dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement.
13. **Nouveau produit:** les capacités du Gouvernement et des partenaires dans le domaine de la chaîne d'approvisionnement sont renforcées afin d'améliorer l'assistance fournie aux populations vulnérables.
14. **Nouvelle activité 10:** Assurer le renforcement des capacités en fournissant au Gouvernement burundais et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement des conseils techniques et des services ayant trait à la chaîne d'approvisionnement.
15. Dans le cadre de l'activité 10, le PAM renforcera les capacités nationales et locales en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'assistance humanitaire apportée aux populations vulnérables pendant les crises. Il continuera à renforcer la capacité du Ministère de la santé à se préparer aux situations d'urgence sanitaires et à y faire face. Il s'agira notamment d'optimiser la chaîne d'approvisionnement en fournitures et matériel médicaux afin de faire en sorte que les centres de santé et les hôpitaux soient bien équipés; d'aménager des unités de dépistage dans les établissements de santé; d'accroître les capacités d'entreposage; et de renforcer les connaissances et les compétences techniques du personnel de la Centrale d'achat des médicaments essentiels du Burundi en matière de gestion des stocks⁹. En outre, le PAM aidera le Ministère de l'agriculture à mettre en œuvre sa stratégie de gestion des réserves alimentaires nationales d'urgence.

Effet direct stratégique 5

16. Les modifications apportées au titre de l'effet direct stratégique 5 comprennent la révision de l'activité 8 et l'instauration d'une nouvelle activité destinée à adapter les activités liées à la chaîne d'approvisionnement compte tenu des directives institutionnelles révisées relatives à la prestation de services.
17. **Produit révisé:** les populations vulnérables au Burundi reçoivent une assistance humanitaire d'un bon rapport coût-efficacité grâce aux services à la demande liés à la chaîne d'approvisionnement que fournit le PAM au Gouvernement et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement.
18. **Activité 8 révisée:** fournir des services à la demande à la communauté humanitaire et aux partenaires du développement.
19. **Nouveau produit:** les populations touchées reçoivent en temps voulu des produits alimentaires, des articles non alimentaires et des fournitures médicales d'importance vitale grâce aux services fournis par le secteur de la logistique aux cellules nationales de gestion des catastrophes, aux organismes humanitaires et aux partenaires.

⁹ <http://camebu.net/>.

20. **Nouvelle activité 9:** fournir une assistance technique par l'intermédiaire du secteur de la logistique à la plateforme nationale de gestion des catastrophes et aux partenaires humanitaires pour améliorer la coordination de la logistique en situation d'urgence et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
21. Dans le cadre de l'activité 8, le PAM continuera à tirer parti de ses compétences spécialisées et de ses capacités ayant trait à la chaîne d'approvisionnement pour fournir des services à la demande aux partenaires sur le principe du recouvrement des coûts. Ces services englobent le transport, le stockage, la mise à disposition d'entrepôts et la fourniture de carburant.
22. Avec l'activité 9, le PAM fournira une assistance technique au Gouvernement et aux partenaires humanitaires par l'intermédiaire du secteur de la logistique afin d'améliorer l'efficacité de l'intervention humanitaire. Il s'agira notamment de déterminer les lacunes communes sur le plan de la logistique et les goulets d'étranglement potentiels, de recueillir auprès de l'ensemble des partenaires des informations et des connaissances concernant les services logistiques disponibles et d'assurer la diffusion de ces données. Le PAM continuera à appuyer la relance du couloir de transport du lac Tanganyika pour en accroître la capacité et en développer l'utilisation par le Burundi et les autres pays riverains.

Effet direct stratégique 2

23. L'effet direct stratégique 2 a été reformulé afin de rendre compte de l'appui fourni par le PAM aux systèmes publics de protection sociale.
24. **Effet direct stratégique 2 révisé:** les ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les zones ciblées disposent d'un accès sûr à une alimentation suffisante et nutritive tout au long de l'année, notamment grâce aux systèmes de protection sociale.
25. L'activité 5 a été reformulée afin de mettre l'accent sur l'alimentation scolaire utilisant la production locale, l'un des principaux filets de protection sociale au Burundi, et sur l'appui fourni par le PAM pour aider le Gouvernement à élaborer une politique et à mettre progressivement en place un programme national en la matière .
26. **Nouveau produit au titre de l'effet direct stratégique 2:** un appui est fourni au Gouvernement et aux partenaires sous la forme d'une assistance technique en faveur de l'élaboration, de la coordination et de l'exploitation d'un registre social unique.
27. **Activité 5 révisée:** fournir aux écoliers des repas scolaires élaborés à partir de la production locale et aider les institutions nationales à formuler une politique nationale en la matière et à mettre en place des systèmes permettant la prestation de la protection sociale.
28. Le PAM co-dirige le groupe de résultats sur la protection sociale avec le Ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre. Il continuera à aider le Gouvernement à élaborer un registre unique pour garantir une distribution plus équitable, réactive et inclusive des ressources tout en améliorant l'efficacité et l'efficacité de l'assistance.

Approche en matière de ciblage et analyse des bénéficiaires

29. Dans le cadre de l'activité 1, le PAM mettra en place le traitement de la malnutrition aiguë modérée à l'intention des enfants âgés de 6 à 59 mois et des femmes enceintes ou allaitantes, et il fournira un appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral et aux personnes atteintes de tuberculose suivant un traitement sous surveillance directe. Il appliquera ainsi la recommandation de l'équipe ayant mené la mission d'évaluation conjointe.

Modalités de transfert

30. Dans le cadre de l'activité 1, les réfugiés recevront un montant supplémentaire de 0,09 dollar/personne/jour¹⁰ pour l'achat d'aliments frais.
31. Des aliments nutritifs spécialisés accompagnés de conseils relatifs à la nutrition seront fournis à l'intention des enfants âgés de 6 à 59 mois et des femmes enceintes ou allaitantes pour traiter la malnutrition aiguë modérée, et des personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral et des personnes atteintes de tuberculose suivant un traitement sous surveillance directe pour favoriser la récupération nutritionnelle. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements encourageront la consommation d'une alimentation plus nutritive et diversifiée tirant parti des produits frais disponibles localement.
32. Dans le cadre de l'activité 4, les ménages en situation d'insécurité alimentaire recevront un transfert monétaire d'une valeur de 1,06 dollar par ménage et par jour¹¹ afin de pouvoir subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels.

Partenariats

33. Le PAM continuera à collaborer avec les donateurs, notamment le Gouvernement burundais, qui contribue déjà au programme d'alimentation scolaire à hauteur de 2,5 millions de dollars par an. Parallèlement, le PAM renforcera sa collaboration avec des donateurs non habituels (issus notamment du secteur privé).

Capacités du bureau de pays

34. L'unité chargée de la chaîne d'approvisionnement ne disposant pas de suffisamment de personnel, le PAM a commencé à étoffer les effectifs en vue de renforcer les capacités aux niveaux du bureau de pays et des bureaux auxiliaires.

Problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement

35. À mesure que la crise liée à la COVID-19 évolue partout dans le monde, il pourrait se produire au Burundi des ruptures des principales chaînes d'approvisionnement, susceptibles d'entraver la circulation des personnes et des marchandises essentielles. La fermeture des frontières aura probablement des répercussions sur l'approvisionnement en carburant. Pour atténuer ces difficultés d'accès, le PAM s'efforcera de trouver d'autres voies d'approvisionnement, d'œuvrer auprès des pouvoirs publics pour faire en sorte que les principaux couloirs d'approvisionnement demeurent ouverts, et de privilégier les achats locaux dans la mesure du possible. Il portera la capacité de sa réserve d'urgence de carburant à 180 000 litres, contre 30 000 litres actuellement, afin d'atténuer le risque de pénurie.

Suivi et évaluation

36. Les divers systèmes et outils utilisés sont en train d'être mis à niveau et numérisés, et des dispositifs novateurs de suivi à distance seront exploités pour surmonter les problèmes d'accès qu'entraîne la COVID-19. La numérisation du système d'information sur les programmes d'alimentation scolaire, par l'intermédiaire de *School Connect*, permettra aux écoles de contrôler l'assiduité scolaire, de gérer les stocks, de composer les menus et de produire des rapports en temps réel. Les meilleures pratiques et les enseignements tirés de

¹⁰ Conformément aux résultats de l'analyse visant à combler le déficit en nutriments, menée en 2019, relatifs au coût d'une alimentation nutritive susceptible de compléter la ration en nature distribuée aux réfugiés.

¹¹ Conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'analyse visant à combler le déficit en nutriments menée en 2019.

l'activité pilote en cours éclaireront le déploiement de cette plateforme dans toutes les écoles d'ici à la fin de 2021.

37. En 2021, le PAM réalisera une évaluation à mi-parcours du programme axé sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, que financent les Pays-Bas.

Responsabilité à l'égard des populations touchées, risques en matière de protection, restrictions liées à la problématique hommes-femmes et au handicap

38. Le PAM analysera en permanence les risques sur le plan de la protection et mettra en place des mesures d'atténuation garantissant la sécurité et la dignité des populations touchées. Le bureau de pays a achevé l'élaboration de procédures opérationnelles normalisées concernant le mécanisme de réclamation et de remontée de l'information, et il a établi un plan d'action connexe pour l'ensemble des activités. Une évaluation des incidences sur la vie privée sera menée pour étayer l'élaboration des programmes et aider le bureau de pays à atténuer les risques en matière de confidentialité des données.
39. Une étude portant sur les incidences de l'assistance alimentaire et non alimentaire sur la violence sexiste dans les camps de réfugiés sera réalisée en 2020 en vue de mieux comprendre cette question et de proposer des mesures spécifiques destinées à atténuer ce type de violence.
40. Le plan d'action du bureau de pays en matière de problématique hommes-femmes pour la période 2017–2020 sera évalué en 2020 et toutes les recommandations qui seront formulées seront prises en compte dans un nouveau plan d'action intégrant les effets directs liés à la protection, à la problématique hommes-femmes et à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Ce nouveau plan d'action sera harmonisé avec les nouvelles politiques générales du PAM en matière de protection et de problématique hommes-femmes.

Gestion des risques

41. Compte tenu du contexte concurrentiel sans précédent caractérisant la demande de ressources à l'échelle mondiale, le PAM pourrait rencontrer des problèmes de financement pendant la mise en œuvre du PSPP. Il continuera à collaborer avec les donateurs à tous les niveaux pour les sensibiliser à la nécessité d'apporter une assistance. En cas de déficit de financement, le PAM accordera la priorité aux activités vitales.
42. Les risques associés à l'activité 9 sont liés au manque de coordination et à l'adoption d'approches disparates pour faire face aux chocs par l'intermédiaire de diverses plateformes aux niveaux local et national, ce qui pourrait empêcher les parties prenantes d'intervenir de manière stratégique. Les mesures susceptibles d'atténuer ce risque sont notamment la fourniture au Gouvernement et aux partenaires d'une assistance technique en matière de planification des interventions d'urgence, la mise à disposition d'outils facilitant le partage de l'information sur les besoins et les services disponibles dans le domaine de la logistique, et le renforcement de la coordination dans ce secteur.
43. En ce qui concerne l'activité 10, le principal risque est que le Gouvernement ne dispose pas de capacités suffisantes pour faire face aux chocs et poursuivre la prestation des services en situation d'urgence. À cet égard, le PAM mène déjà des évaluations des capacités, qui permettront de déterminer les domaines prioritaires dans lesquels il devra appuyer le développement des capacités, notamment la mobilisation de ressources.
44. Le niveau d'insécurité au Burundi est modéré. Le PAM continuera à surveiller la situation et à gérer de manière préventive les risques relatifs à la sécurité.

Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, ACTIVITÉ ET MODALITÉ							
Effet direct stratégique	Activité	Période	Femmes (18 ans et plus)	Hommes (18 ans et plus)	Filles (0-18 ans)	Garçons (0-18 ans)	Total
1	Activité 1 - transferts de ressources non assortis de conditions - produits alimentaires/espèces	Chiffres actuels	11 565	10 980	11 205	11 250	45 000
		Augmentation/diminution	16 665	15 894	16 204	16 237	65 000
		Chiffres révisés	16 665	15 894	16 204	16 237	65 000
	Activité 2 - transferts de ressources non assortis de conditions - produits alimentaires	Chiffres actuels	256 390	244 520	249 290	249 800	1 000 000
		Augmentation/diminution	45 637	43 525	44 374	44 464	178 000
		Chiffres révisés	302 027	288 045	293 664	294 264	1 178 000
	Activité 2 - transferts de ressources non assortis de conditions - espèces	Chiffres actuels	7 692	7 336	7 478	7 494	30 000
		Augmentation/diminution	18 461	17 606	17 947	17 986	72 000
		Chiffres révisés	26 153	24 942	25 426	25 480	102 000
2	Activité 4 - création d'actifs et appui aux moyens d'existence - produits alimentaires	Chiffres actuels	3 205	3 057	3 116	3 123	12 500
		Augmentation/diminution	0	0	0	0	0
		Chiffres révisés	3 205	3 057	3 116	3 123	12 500
	Activité 4 - création d'actifs et appui aux moyens d'existence - espèces	Chiffres actuels	25 639	24 452	24 929	24 980	100 000
		Augmentation/diminution	27 690	26 408	26 923	26 978	108 000
		Chiffres révisés	53 329	50 860	51 852	51 958	208 000
	Activité 5 - programme de repas scolaires - produits alimentaires	Chiffres actuels	-	-	338 560	341 280	679 840
		Augmentation/diminution	-	-	283 860	286 140	570 000
		Chiffres révisés	-	-	338 560	341 280	679 840
	Activité 5 - programme de repas scolaires - espèces	Chiffres actuels	-	-	9 960	10 040	20 000
		Augmentation/diminution	-	-	9 960	10 040	20 000
		Chiffres révisés	-	-	9 960	10 040	20 000
3	Activité 6 - prévention de la malnutrition - produits alimentaires	Chiffres actuels	158 500	0	247 6320	234 368	640 500
		Augmentation/diminution	48 600	0	64 800	66 600	180 000
		Chiffres révisés	221 535	0	295 380	303 585	820 500
Total (hors chevauchements)		Chiffres actuels	648 113	618 107	630 165	631 454	2 527 840
		Augmentation/diminution	157 054	103 433	464 068	468 445	1 193 000*
		Chiffres révisés	757 333	722 271	736 362	737 868	2 953 834

* Nombre total de bénéficiaires qui recevront une assistance en 2021.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ						
	Effet direct stratégique 1				Effet direct stratégique 2	
	Activité 1	Activité 1	Activité 1	Activité 1	Activité 2	Activité 4
Types de bénéficiaires	Réfugiés	Enfants âgés de 6 à 59 mois	Femmes enceintes ou allaitantes	Personnes vivant avec le VIH/la tuberculose	Rapatriés	Population locale
Modalité	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire
Transferts de type monétaire	0,09				0,50	0,212
Super Cereal Plus			250	250		
Suppléments nutritionnels prêts à consommer (Plumpy'Sup)		92				
Nombre de jours d'alimentation par an	360	90	180	180 (personnes vivant avec le VIH) 90 (personnes atteintes de tuberculose)	90	88

Transferts

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR						
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation		Budget révisé	
	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	69 058	28 433 893	22 749	9 647 114	91 807	38 081 007
Légumes secs	20 556	14 044 668	6 756	4 283 585	27 312	18 328 253
Huile et matières grasses	4 712	4 062 300	1 552	1 206 216	6 264	5 268 516
Aliments composés et mélanges	12 672	16 267 624	4 075	5 898 563	16 747	22 166 187
Autres	2 661	2 210 592	1 115	837 528	3 777	3 048 120
Total (produits alimentaires)	109 659	65 019 077	36 248	21 873 006	145 907	86 892 084
Transferts de type monétaire		16 737 000		9 958 848		26 695 848
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	109 659	81 756 077	36 248	31 831 854	145 907	113 587 932

Ventilation des coûts

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	22 628 669	21 743 966	7 817 501	631 111	1 481 123	1 178 424	55 480 794
Mise en œuvre	1 900 229	3 794 838	1 658 152	326 086	333 565	290 992	8 303 863
Coûts d'appui directs ajustés							5 357 387
Total partiel							69 142 044
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)							3 198 784
Total							72 340 828

	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	68 959 445	79 451 267	31 436 688	2 697 361	14 728 401	1 178 424	198 451 586
Mise en œuvre	7 790 950	13 818 887	8 084 183	1 333 528	3 855 748	290 992	35 174 288
Coûts d'appui directs ajustés	6 387 428	7 732 801	3 252 610	334 818	1 557 883	22 129	19 387 671
Total partiel	83 137 823	101 002 956	42 773 481	4 365 707	20 142 032	1 591 546	253 013 545
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	5 403 959	6 565 192	2 780 276	283 771	13 783	103 450	15 150 431
Total	88 541 782	107 568 148	45 553 757	4 649 478	20 155 815	1 694 996	268 163 976

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire